

(Namur, le 5 octobre 1914, au général baron von Lüttwitz :)

« Depuis plus de huit jours. je suis enfermé dans la prison de Namur et aucun ordre de vous n'est encore arrivé prescrivant ma libération.

« Je viens vous prier de bien vouloir mettre fin à cette situation anormale qui mérite de retenir votre attention la plus sérieuse.

« Je ne suis pas ici comme prisonnier de droit commun puisque je n'ai commis aucun crime ni délit. C'est en qualité de prisonnier de guerre que j'ai été incarcéré. Or ceci ne serait légitime que si je pouvais être considéré comme belligérant — ce qui n'est pas - ou si j'avais, quoique civil, pris une part quelconque aux hostilités - ce qui n'est pas non plus.

Le maintien de mon emprisonnement serait donc manifestement contraire au Droit et je fais appel à votre esprit de justice pour que cette iniquité ne soit pas commise.

La privation de liberté ne m'affecte en aucune manière. Mais l'empêchement où vous m'avez mis de rester à mon poste et de continuer à remplir mes devoirs dans les circonstances douloureuses que traverse mon pays est pour moi une souffrance morale de tous les instants.

Vous avez pu vous convaincre de mon dévouement à mes fonctions et vous êtes en mesure d'apprécier qu'en m'arrachant à ma tâche vous m'avez frappé de la peine la plus rigoureuse. Sans doute jugerez-vous que l'épreuve a suffisamment duré.

Le major von Bayer m'a dit que l'obstacle à ma libération serait peut-être l'éventualité des commentaires auxquels elle pourrait donner lieu.

Je veux croire que vous vous placerez au-dessus de cette considération. Le prince de Schwarzenberg disait un jour à ceux qui le critiquaient : « Je ne saurais rester en paix et jouir de mes biens et de mes honneurs, si ma conscience me reprochait d'avoir agi par crainte de l'opinion publique ».

Cette parole est assez belle pour être reprise après un siècle et c'est en l'invoquant, Monsieur le Gouverneur, et en m'adressant aux sentiments élevés d'un adversaire loyal que j'attends avec confiance votre décision.

*Le Bourgmestre  
de la Ville de Bruxelles,*  
ADOLPHE MAX. »